

AGIR EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE DU BASSIN D'ARCACHON-VAL DE L'EYRE :

pour un développement durable et équilibré du territoire

Synthèse du Rapport d'activité 2023
du Volet territorial des Fonds Européens

GRUPE D'ACTION LOCALE DU PAYS BASSIN D'ARCACHON-VAL DE L'EYRE

20 route de Suzon — 33 830 BELIN-BELIET ☎ 05 56 88 55 28 ✉ europe@paysbarval.fr





Le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre est un **territoire attractif** grâce à son environnement et son cadre de vie privilégié. Les politiques publiques doivent toutefois s'adapter à cette forte attractivité afin que les équipements et services disponibles sur le territoire répondent aux enjeux de développement durable.

Le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (BARVAL), qui regroupe la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord et la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, a été créé en 2004, afin d'animer

et de coordonner des programmes collectifs à l'échelle de ces 3 intercommunalités. Ainsi, depuis 2009, le Pays BARVAL bénéficie du volet territorial des fonds européens FEADER, pour sa partie rurale ; et des fonds européens dédiés à la pêche et l'aquaculture, pour sa partie maritime.

En 2022, le Pays BARVAL a réuni les acteurs du territoire pour coconstruire une stratégie de développement local, afin de bénéficier du nouveau volet territorial de 3 fonds européens, que sont le LEADER du FEADER, le DLAL du FEAMPA et le nouvel Objectif Stratégique 5 du FEDER sur la période de la programmation européenne 2021-2027. Intitulée « **AGIR EN FAVEUR DE LA RESILIENCE DU BASSIN D'ARCACHON-VAL DE L'EYRE : POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE ET EQUILIBRE DU TERRITOIRE** », cette stratégie répond aux enjeux ruraux et urbains du territoire, ainsi qu'aux problématiques terrestres et maritimes et permet de mobiliser **4 778 727 € de fonds européens**.

Trois fonds européens financent les projets de la stratégie :

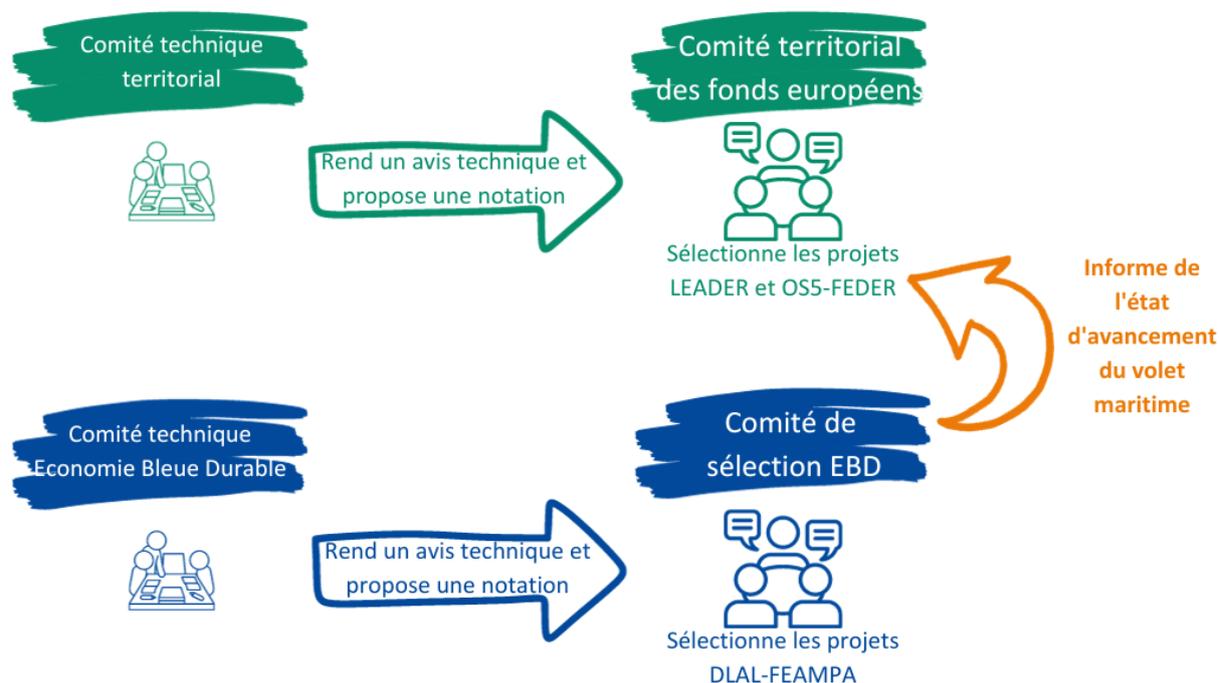
-  la mesure LEADER du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (**FEADER**) pour accompagner les transitions,
-  la mesure de Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL) du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (**FEAMPA**) pour les projets maritimes,
-  et l'Objectif Spécifique 5 (OS5) du Fonds Européen de Développement Régional (**FEDER**) pour les autres axes.

La stratégie se compose de 4 objectifs prioritaires en faveur du développement économique, à terre comme en mer, de la cohésion territoriale et des transitions environnementales.

 <p>Objectif prioritaire 1 : Développer un modèle économique équilibré et plus résilient</p> <p>1 500 000 € de fonds européens</p>	<table border="1"> <tbody> <tr> <td data-bbox="480 347 710 638">  <p>Renforcer les équipements et services mutualisés aux entreprises</p> <p>400 000 € de FEDER</p> </td> <td data-bbox="710 347 941 638">  <p>Diversifier l'économie locale grâce à l'Economie Sociale et Solidaire</p> <p>300 000 € de FEDER</p> </td> <td data-bbox="941 347 1173 638">  <p>Renforcer l'économie de proximité</p> <p>600 000 € de FEDER</p> </td> <td data-bbox="1173 347 1428 638">  <p>Développer l'offre de formation adaptée aux besoins des entreprises</p> <p>200 000 € de FEDER</p> </td> </tr> </tbody> </table>				 <p>Renforcer les équipements et services mutualisés aux entreprises</p> <p>400 000 € de FEDER</p>	 <p>Diversifier l'économie locale grâce à l'Economie Sociale et Solidaire</p> <p>300 000 € de FEDER</p>	 <p>Renforcer l'économie de proximité</p> <p>600 000 € de FEDER</p>	 <p>Développer l'offre de formation adaptée aux besoins des entreprises</p> <p>200 000 € de FEDER</p>
 <p>Renforcer les équipements et services mutualisés aux entreprises</p> <p>400 000 € de FEDER</p>	 <p>Diversifier l'économie locale grâce à l'Economie Sociale et Solidaire</p> <p>300 000 € de FEDER</p>	 <p>Renforcer l'économie de proximité</p> <p>600 000 € de FEDER</p>	 <p>Développer l'offre de formation adaptée aux besoins des entreprises</p> <p>200 000 € de FEDER</p>					
 <p>Objectif prioritaire 2 : Adapter la dynamique d'accueil pour garantir la cohésion territoriale</p> <p>1 176 190 € de fonds européens</p>	<table border="1"> <tbody> <tr> <td data-bbox="480 723 710 1014">  <p>Développer l'offre de santé et l'accompagnement social pour réduire les inégalités</p> <p>300 000 € de FEDER</p> </td> <td data-bbox="710 723 941 1014">  <p>Renforcer les équipements et services collectifs en faveur de l'enfance-jeunesse</p> <p>350 000 € de FEDER</p> </td> <td data-bbox="941 723 1173 1014">  <p>Soutenir l'offre culturelle et la valorisation du patrimoine, facteur de cohésion territorial</p> <p>500 000 € de FEDER</p> </td> <td data-bbox="1173 723 1428 1014">  <p>Encourager la coopération pour développer la relation jeunes-entreprises</p> <p>26 190 € de FEDER</p> </td> </tr> </tbody> </table>				 <p>Développer l'offre de santé et l'accompagnement social pour réduire les inégalités</p> <p>300 000 € de FEDER</p>	 <p>Renforcer les équipements et services collectifs en faveur de l'enfance-jeunesse</p> <p>350 000 € de FEDER</p>	 <p>Soutenir l'offre culturelle et la valorisation du patrimoine, facteur de cohésion territorial</p> <p>500 000 € de FEDER</p>	 <p>Encourager la coopération pour développer la relation jeunes-entreprises</p> <p>26 190 € de FEDER</p>
 <p>Développer l'offre de santé et l'accompagnement social pour réduire les inégalités</p> <p>300 000 € de FEDER</p>	 <p>Renforcer les équipements et services collectifs en faveur de l'enfance-jeunesse</p> <p>350 000 € de FEDER</p>	 <p>Soutenir l'offre culturelle et la valorisation du patrimoine, facteur de cohésion territorial</p> <p>500 000 € de FEDER</p>	 <p>Encourager la coopération pour développer la relation jeunes-entreprises</p> <p>26 190 € de FEDER</p>					
 <p>Objectif prioritaire 3 : Accompagner les transitions</p> <p>600 000 € de fonds européens</p>	<table border="1"> <tbody> <tr> <td data-bbox="480 1088 710 1379">  <p>Poursuivre la transition vers une mobilité repensée et durable sur le Val de l'Eyre</p> <p>150 000 € de FEADER</p> </td> <td data-bbox="710 1088 941 1379">  <p>Développer une animation collective en faveur de la résilience alimentaire du territoire</p> <p>100 000 € de FEDER</p> </td> <td data-bbox="941 1088 1428 1379">  <p>Développer la résilience alimentaire du territoire</p> <p>350 000 € de FEADER</p> </td> </tr> </tbody> </table>			 <p>Poursuivre la transition vers une mobilité repensée et durable sur le Val de l'Eyre</p> <p>150 000 € de FEADER</p>	 <p>Développer une animation collective en faveur de la résilience alimentaire du territoire</p> <p>100 000 € de FEDER</p>	 <p>Développer la résilience alimentaire du territoire</p> <p>350 000 € de FEADER</p>		
 <p>Poursuivre la transition vers une mobilité repensée et durable sur le Val de l'Eyre</p> <p>150 000 € de FEADER</p>	 <p>Développer une animation collective en faveur de la résilience alimentaire du territoire</p> <p>100 000 € de FEDER</p>	 <p>Développer la résilience alimentaire du territoire</p> <p>350 000 € de FEADER</p>						
 <p>Objectif prioritaire 4 : Economie Bleue Durable</p> <p>1 000 000 € de fonds européens</p>	<table border="1"> <tbody> <tr> <td data-bbox="480 1476 710 1767">  <p>Ancrer durablement sur le territoire une économie maritime repensée</p> <p>300 000 € de FEAMPA</p> </td> <td data-bbox="710 1476 941 1767">  <p>Développer une culture maritime partagée</p> <p>300 000 € de FEAMPA</p> </td> <td data-bbox="941 1476 1173 1767">  <p>Accompagner les transitions maritimes, centrales pour la préservation de l'environnement</p> <p>370 000 € de FEAMPA</p> </td> <td data-bbox="1173 1476 1428 1767">  <p>Encourager la coopération maritime</p> <p>30 000 € de FEAMPA</p> </td> </tr> </tbody> </table>				 <p>Ancrer durablement sur le territoire une économie maritime repensée</p> <p>300 000 € de FEAMPA</p>	 <p>Développer une culture maritime partagée</p> <p>300 000 € de FEAMPA</p>	 <p>Accompagner les transitions maritimes, centrales pour la préservation de l'environnement</p> <p>370 000 € de FEAMPA</p>	 <p>Encourager la coopération maritime</p> <p>30 000 € de FEAMPA</p>
 <p>Ancrer durablement sur le territoire une économie maritime repensée</p> <p>300 000 € de FEAMPA</p>	 <p>Développer une culture maritime partagée</p> <p>300 000 € de FEAMPA</p>	 <p>Accompagner les transitions maritimes, centrales pour la préservation de l'environnement</p> <p>370 000 € de FEAMPA</p>	 <p>Encourager la coopération maritime</p> <p>30 000 € de FEAMPA</p>					

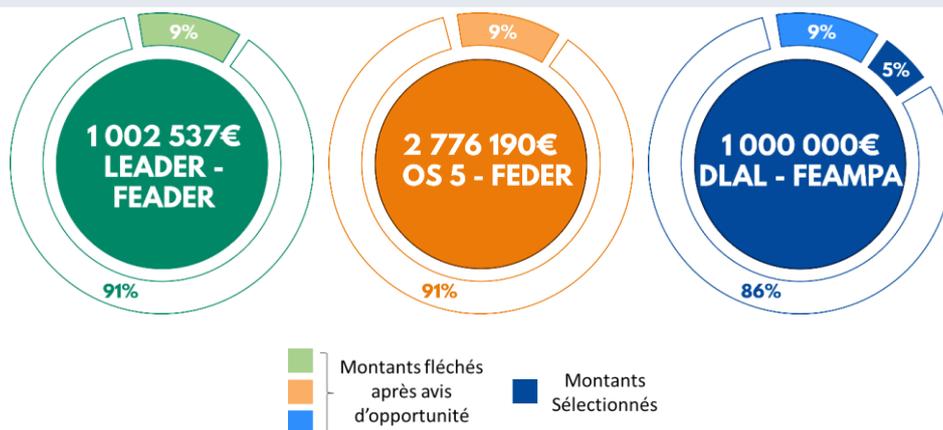
Ce volet territorial des fonds européens de la programmation 2021-2027 est **porté juridiquement par la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, pour le compte du Pays BARVAL et de ses partenaires.**

Après la signature des conventions de gestion, avec la Région Nouvelle-Aquitaine, en juillet 2023, les membres des comités terrestres et maritimes se sont réunis chacun à deux reprises pour leur installation, puis pour l'examen des premiers dossiers. Le **Comité Territorial des fonds européens**, qui sélectionne les projets émergeant au LEADER du FEADER et à l'OS5 du FEDER, est composé de 36 membres (binômes titulaire-suppléant). Il est présidé par Cyrille DECLERCQ, Vice-Président de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre. Stéphanie ROUSSEL, représentante de la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde, en assure la Vice-Présidence. Le **Comité de Sélection Economie Bleue Durable** est quant à lui en charge de la sélection des projets DLAL-FEAMPA et est composé de 40 membres, également en binôme titulaire-suppléant. Il est coprésidé par Olivier LABAN, Président du Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon-Aquitaine, et Délia BERNARDI, Vice-Présidente du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Gironde.

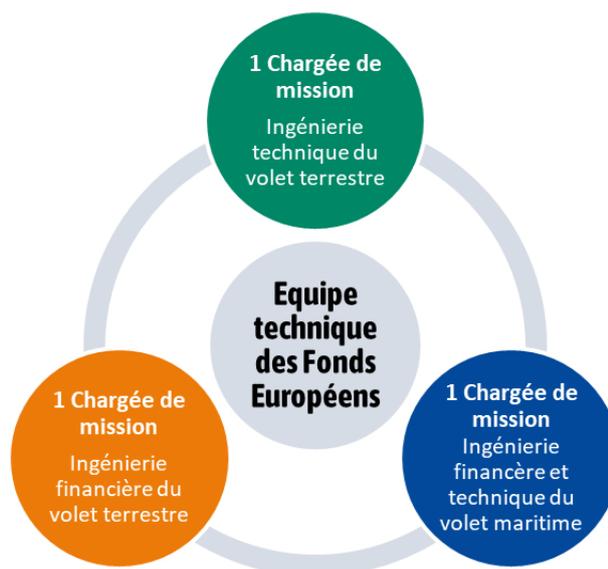


Ainsi en 2023, **6 projets du volet terrestre ont reçu un avis d'opportunité favorable** et 1 projet n'a pas été retenu, tous portés par des bénéficiaires publics, mobilisant **250 000€ de FEDER et 93 128,60€ de FEADER** et couvrant les domaines de la culture, de l'enfance et de la jeunesse, de l'agriculture et de l'alimentation, ainsi que de l'économie de proximité. Sur le volet maritime, **3 projets ont reçu un avis d'opportunité favorable et 3 autres ont été sélectionnés**. Portés par 2 bénéficiaires publics et 2 privés (associations), ils mobilisent **139 172.65 € de FEAMPA et autant de fonds régionaux**. Ils concernent la valorisation de la culture maritime, l'acquisition de connaissances scientifiques, la valorisation des sédiments de dragage et les interventions sur estran. 1 projet n'a également pas été retenu. **Au total, les projets retenus mobilisent 10,1% de l'enveloppe totale de fonds européens allouée au territoire.**

BILAN DE L'AVANCEMENT PAR FONDS EUROPEENS

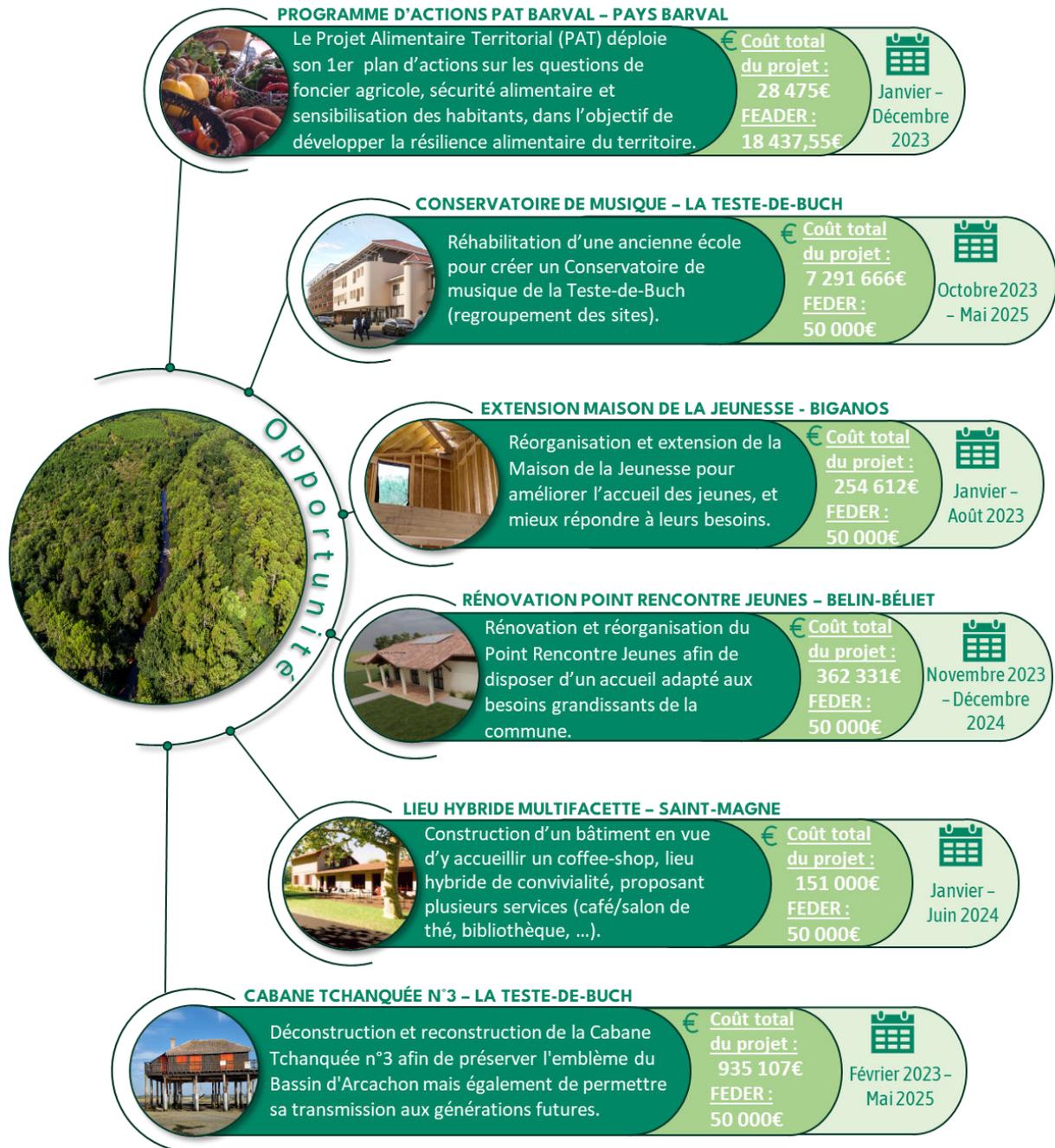


Les porteurs de projets ont été accompagnés dans leurs démarches par une équipe dédiée aux fonds européens, composée de 3 personnes, au sein du Pays BARVAL. Cette **ingénierie financière et technique** permet en effet d'orienter l'ensemble des porteurs de projets du territoire vers les financements adaptés à leur projet, assurant ainsi un rôle de **pôle ressource** ; et d'accompagner les bénéficiaires, dont les projets s'inscrivent dans la stratégie de développement local, tout au long de la procédure de gestion de leur dossier. En 2023, l'équipe a reçu **132 demandes** d'analyse de financement de 48 porteurs de projet différents, dont 40 projets éligibles au volet territorial des fonds européens et 56 projets réorientés vers d'autres types de financement. Un **plan de communication** a également été déployé tout au long de l'année, avec notamment une réunion d'information dédiée aux fonds européens et le lancement d'un nouveau site internet www.europe-paysbarval.fr. En 2023, l'équipe technique a également été mobilisée pour le suivi de la rédaction et la signature des conventions avec la Région et a participé aux différents réseaux (régional, national et européen) qui se sont mis en place.

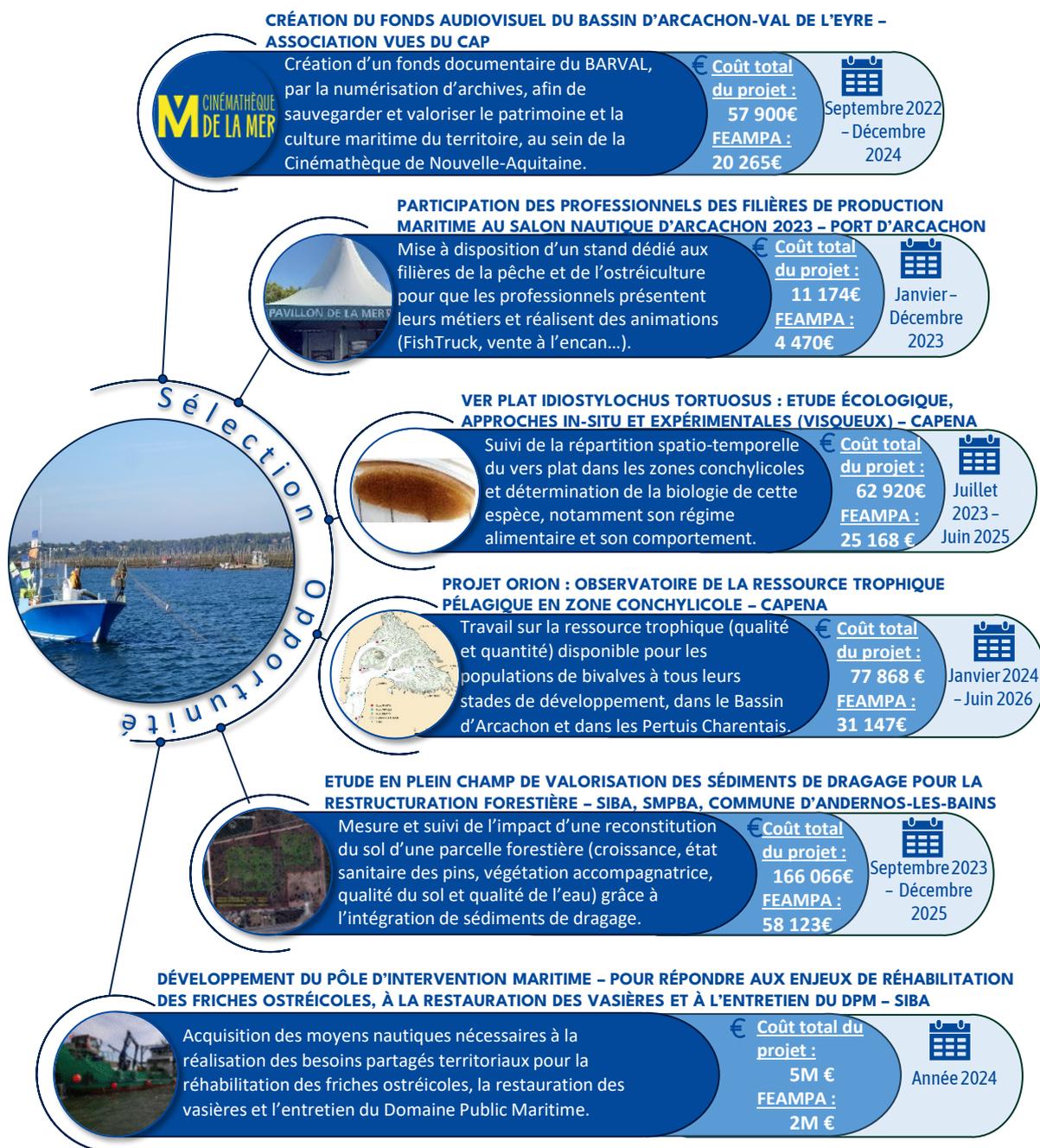


Toutefois, le démarrage de cette nouvelle programmation connaît quelques difficultés liées à des **évolutions des circuits et des modalités de gestion des dossiers**, tant sur le volet terrestre, que sur le volet maritime, ainsi qu'à l'**opérationnalité de la plateforme régionale** de dépôt et d'instruction des dossiers (MDNA). Ces éléments sont suivis de près par l'équipe des fonds européens, afin de garantir la qualité et la fluidité de l'accompagnement des porteurs de projet, comme sur les précédents programmes.

LES PROJETS RETENUS SUR LE VOLET TERRESTRE



LES PROJETS RETENUS SUR LE VOLET MARITIME





VOUS AVEZ UN PROJET !

**Contactez l'équipe technique du Groupe d'Action Locale du Pays
Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre**

Volet terrestre: Léa GIUSTINIANI ☎ 05 47 30 55 48 ✉ europe@paysbarval.fr

Volet maritime: Aline DELAMARE ☎ 06 87 75 87 95 ✉ dlal@paysbarval.fr

www.europe-paysbarval.fr